

Démarches orientantes

Module 103.402

Isabelle Dettwiler-Lorétan & Cédric Vergère

L'Hôpital du Valais et ses métiers



Michèle D'Andrès, Rachel Audergon, Catherine Frochaux

DI SEC.I

Sixième semestre

Table des matières

Contenu

1. Introduction	3
2. Cadre général.....	3
2.1. Cadre légal.....	3
2.2. Plan d'étude.....	5
3. Les notions théoriques.....	6
3.1. Le principe d'infusion	6
3.1.1. Définition	6
3.1.2. Application	6
3.2. Le sentiment d'efficacité personnelle	7
3.2.1. Définition	7
3.2.2. Application	7
3.3. Le principe de mobilisation.....	8
3.3.1. Définition	8
3.3.2. Application	8
3.4. Le principe de collaboration.....	8
3.4.1. Définition	8
3.4.2. Application	8
4. Planification	9
4.1. Education des choix	9
4.1.1. Cours 1	9
4.1.2. Cours 2	9
4.1.3. Cours 3	10
4.2. Les sciences et l'Ethique et cultures religieuses	10
4.2.1. Les objectifs	10
4.2.2. Sciences.....	10
4.2.3. Ethique et cultures religieuses.....	11
5. Moyens requis et budget	11
6. Difficulté et obstacles.....	12
7. Conclusion.....	13
8. Bibliographie.....	14
9. Annexes.....	15

1. Introduction

Dans le cadre du cours « démarches orientantes », nous avons élaboré un projet réunissant les trois disciplines suivantes : Education des choix, Ethique et cultures religieuses et Sciences. Nous nous sommes posé la question du lien pouvant relier ces trois branches avec le monde professionnel. Notre réflexion nous a amenés à travailler sur le milieu hospitalier, plus particulièrement l'Hôpital du Valais. Il offre en effet la possibilité d'éveiller les élèves à des professions scientifiques, à des professions en relation avec la culture religieuse ainsi qu'à de nombreuses autres activités transversales indispensables à la bonne marche de cette entreprise d'envergure. Il permet en outre d'informer les élèves sur les possibilités de stages et d'apprentissage, ainsi que de faire le lien entre un métier choisi et un lieu où ils pourraient éventuellement l'exercer.

Un intervenant professionnel en Science et en Ethique et cultures religieuses donnera l'opportunité aux élèves de découvrir le quotidien d'un professionnel de cet établissement ainsi que les compétences requises pour l'exercice de sa fonction.

2. Cadre général

2.1. Cadre légal

Le projet vise à intégrer la Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009 dont les objectifs sont décrits dans les articles suivants :

Art. 4 : Missions et buts

1. Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer.
2. Le CO a notamment pour buts de:
 - b) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts;

c) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication;

Art. 53 : Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts.

Dans ce sens:

a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles;

b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés;

c) l'élève peut effectuer un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO;

d) un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s);

f) l'élève réalise un bilan de son orientation scolaire et professionnelle en milieu de 2CO en collaboration avec le titulaire et les parents et, en cas de besoin, avec le conseiller en orientation.

Art. 55 : Stages pratiques en milieu professionnel

1 Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active. Ils peuvent se dérouler durant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.

2 Un stage en milieu professionnel, dans un cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 2CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation.

Notre projet intègre ces différents points en faisant découvrir les nombreux métiers liés à une grande entreprise valaisanne et à leur filière de formation, en guidant les élèves vers une orientation professionnelle, en offrant une possibilité de stage. Il s'inscrit dans une approche

orientante comme le définit Comtois (2007) car il fait «le lien entre la connaissance de soi, le monde scolaire et le monde du travail » (p.17) définition reprise par Demeuse, Franquet & Arthus (2010).

2.2. Plan d'étude

Ce projet permet de travailler les capacités transversales décrites dans le PER telle que la connaissance de soi (collaboration), à l'analyse des ressources et leur exploitation (communication) et à prendre du recul sur les faits et les informations (démarche réflexive).

Il aborde notamment les objectifs du PER suivants :

Objectifs de PER	Objectif des activités
FG 31 Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'information...	EDC Recherche informatique Création d'une fiche type
FG 32 Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents...	EDC Utiliser sa fiche personnelle pour trouver les métiers qui peuvent correspondre à ses capacités/attentes/envies.
FG 33 Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle...	EDC Identifier différents métier et analyser la pertinence d'un choix par rapport à soi-même. Organiser un stage
FG 34 Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable....	EDC Travail pour la mise en commun des recherches.
MSN 37 Analyser les mécanismes des fonctions du corps humain	Sciences Présentation par l'intervenant

<p>SHS 35</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche des différentes perceptions religieuses et laïques face à la question de la mort à travers les rites funéraires et des textes religieux et humanistes. - Contextualisation d'une situation éthique en vue d'une réflexion sur des grands thèmes de société ... 	<p>Ethique et cultures religieuses</p> <p>Présentation par un aumônier</p>
---	--

3. Les notions théoriques

Les concepts théoriques importants dans le cadre de ce travail sont présentés ci-dessous :

3.1. Le principe d'infusion

3.1.1. Définition

Appliquer le principe d'infusion signifie intégrer régulièrement des éléments se rapportant aux différents métiers/au monde du travail dans les différents cours que l'élève suit à l'école.

Le but étant que l'élève apprenne à se connaître, découvre son environnement et puisse prendre des décisions dans le but de préparer sa carrière. L'élève est amené à créer des liens entre l'école et le monde du travail. Cela l'aide aussi à répondre à la question « À quoi va me servir plus tard ce que j'apprends aujourd'hui à l'école? »

3.1.2. Application

Dans notre cas, ce principe s'applique particulièrement aux cours d'Ethique et cultures religieuses et de Sciences. En effet, les présentations des intervenants externes permettront aux élèves de faire un lien direct entre la matière enseignée en classe et le monde du travail.

3.2. Le sentiment d'efficacité personnelle

3.2.1. Définition

Selon Rondier (2004) le sentiment d'efficacité personnelle se définit comme suit :

« Le sentiment d'efficacité personnelle désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. Il contribue à déterminer les choix d'activité et d'environnement, l'investissement du sujet dans la poursuite des buts qu'il s'est fixé, la persistance de son effort et les réactions émotionnelles qu'il éprouve lorsqu'il rencontre des obstacles. »

Comme cité par Rondier (2003), pour Bandura, trois facteurs en interaction (causalité triadique réciproque) et jouent un rôle primordial dans le sentiment d'efficacité personnelle : le comportement, l'environnement et la personne. L'élève est donc maître de ses actes, il peut donc directement influencer sa vie.

Le sentiment d'efficacité personnelle peut évoluer en fonction des quatre éléments suivants :

- l'expérience active de maîtrise (en cas de succès, le sentiment d'efficacité personnelle sera croissant, en cas d'échec, le sentiment d'efficacité personnelle sera diminué).
- l'expérience vicariante (dans le cas où un élève observe la réussite d'un pair, cela augmentera son sentiment d'efficacité personnelle, dans le cas où la personne observée échoue dans son entreprise, l'observateur peut remettre en doute sa propre efficacité personnelle).
- la persuasion verbale par autrui.
- les états physiologiques et émotionnels (comment l'élève se sent-il ?).

3.2.2. Application

Ce projet permet de travailler la notion d'efficacité personnelle. En effet, lors des cours d'EDC, l'enseignant va guider l'élève dans la sélection possible d'un choix de métiers relatifs à l'Hôpital du Valais suivant l'analyse de ses différentes compétences. Cette connaissance de soi sera influencée par l'expérience active de maîtrise. D'autre part, l'incitation à faire un stage par l'enseignante et/ou un pair peut aider l'élève à se sentir capable de se projeter dans le monde du travail en envisageant une carrière professionnelle.

3.3. Le principe de mobilisation

3.3.1. Définition

Le principe de mobilisation implique une participation active de l'élève pour que ce dernier manifeste un intérêt pour son avenir et une implication dans une démarche personnelle. Le but est donc d'éveiller chez ce dernier le désir de réussir et de s'orienter.

3.3.2. Application

Dans cette séquence, l'idée est de motiver les élèves en les rendant actifs dans les différentes activités : création de fiches, préparation des questions pour les intervenants, interaction avec ces derniers. De plus, il nous semble motivant de travailler sur une entreprise réelle qui de plus propose des activités pour présenter les métiers, des places de stages et qui embauche environ 150 apprentis.

Le travail en groupe classe peut aussi être un facteur motivant pour certains élèves. L'enthousiasme des camarades, le travail partagé, les questionnements,... donnent souvent une dynamique positive.

3.4. Le principe de collaboration

3.4.1. Définition

La collaboration est l'une des capacités transversales du Plan d'Etudes Romand. Elle implique une coopération entre les élèves, les enseignants et les autres intervenants (maître de stage, autres employés, parents, conseiller en orientation, ...). La collaboration est une nécessité à l'infusion, entre autre pour éviter le risque de surinformation.

3.4.2. Application

La collaboration entre enseignantes de ce projet illustre ce principe car il y a une démarche concertée entre ces différents partenaires qui fixent des objectifs, des outils et des activités en lien les uns avec les autres.

De plus, il y a aussi une collaboration entre le monde professionnel et le monde de l'école, notamment lors des stages et des présentations des intervenants.

4. Planification

Nous avons choisi de planifier une séquence sur cinq cours. Trois cours d'éducation des choix en début d'année (3 x 45') qui seront donnés à la suite et plus tard dans le semestre, un cours d'éthique et de cultures religieuses et un cours de sciences. Ce projet est destiné à des élèves de 2^{ème} CO et réalisé avec la même classe. Il est souhaitable de le mettre en place de préférence en début d'année.

4.1. Education des choix

4.1.1. Cours 1

Comme première activité, l'enseignant propose aux élèves un brainstorming sur les différents métiers en relation avec l'Hôpital du Valais. Les propositions des élèves sont notées au tableau. Ces derniers vont faire une recherche informatique pour compléter ou illustrer la liste des professions : la classe est alors divisée en groupes. Chaque groupe reçoit une partie de la liste de métiers liés à cet établissement à traiter ainsi que les références des sites où il pourra trouver des renseignements sur ceux-ci. Par exemple, un groupe reçoit la liste suivante : assistant en soin, ergothérapeute, physiothérapeute, ... Il va alors sur le site « Hôpital du Valais » en suivant la rubrique : emploi, professions-fiches métiers (cf. annexe 1). Puis il remplit une fiche élève pour chaque métier (cf. annexes 2-3). Les groupes sont définis par l'enseignant. Les élèves qui travaillent plus rapidement et qui ont plus de facilité dans la recherche et dans la rédaction reçoivent les métiers pour lesquels il est plus difficile de trouver les informations. Les élèves ayant moins de facilités reçoivent les métiers pour lesquels une fiche type est déjà faite sur le site de l'hôpital du Valais.

4.1.2. Cours 2

Lors du deuxième cours, les fiches métiers (cf. annexes 2-3) circulent d'un élève à l'autre. Chaque élève relève le nombre de critères correspondants à ses intérêts en se basant sur sa carte de personnalité (cf. classeur Portfolio du choix professionnel, p.45). Il définit ainsi les métiers qui l'intéressent davantage.

4.1.3. Cours 3

Lors du troisième cours, les élèves sont regroupés par affinité de métiers. Ils lisent les fiches types des métiers pour lesquels ils ont obtenu le plus de points lors du cours précédant et les présentent brièvement à la classe. Une carte conceptuelle de tous les métiers abordés durant la séquence est élaborée puis comparée au brainstorming de départ.

Le cours se termine par la présentation des différents moyens de découvrir la réalité du terrain : possibilité d'inscrire les élèves à un stage à l'hôpital miniature (cf. annexe 4), incitation à faire une demande de stage en écrivant aux ressources humaines de l'hôpital du Valais, aller voir les vidéos d'informations qui sont sur le site de l'hôpital du Valais.

4.2. Les sciences et l'Ethique et cultures religieuses

4.2.1. Les objectifs

Les objectifs de ces cours sont les suivants :

- de faire découvrir le quotidien d'un métier au travers d'un intervenant employé à l'hôpital du Valais,
- de connaître les compétences requises pour exercer ce métier
- de prendre connaissance de la formation demandée ainsi que les possibilités de carrière.
- de faire le lien entre ces branches, les disciplines scolaires, et le monde du travail.

4.2.2. Sciences

L'intervenant exerce le métier de médecin urgentiste. Nous avons choisi cette profession car les divers acteurs de l'urgence, dans leur mission d'information, interviennent volontiers dans les classes. En outre, dans le cadre de leur formation, ils côtoient de nombreuses autres spécialistes : infirmière, ambulancier, pilote d'hélicoptère...

La mise en place de cette séance demande un travail en amont de l'enseignante : représentation des élèves sur le métier, élaboration des questions posées à l'intervenant, prise de contact avec ce dernier afin de définir les points qui peuvent être abordés en classe.

Une synthèse et un bilan sont faits en fin de cours afin d'amener les élèves à une démarche réflexive sur ce métier et à faire le lien entre savoirs enseignés dans le milieu scolaire et réutilisation de ces savoirs dans le monde professionnel.

Le principe d'infusion dans la discipline de la science ne se réduira pas à cette intervention. En effet, cette discipline aborde des thèmes variés (physique, chimie, électricité, biologie...) et peut donc à de nombreuses occasions permettre de faire le lien entre savoir scolaire et monde professionnel.

4.2.3. Ethique et cultures religieuses

Nous avons ainsi prévu d'inviter une personne active en aumônerie d'hôpital pour expliquer son métier et répondre aux questions que se posent nos élèves. Un travail préalable sera effectué en classe pour introduire le sujet et donner la possibilité aux élèves de préparer la rencontre.

Notre objectif est de faire découvrir aux élèves ce qu'est le métier d'aumônier (cf. annexe 5) et la formation nécessaire pour intégrer ce travail.

5. Moyens requis et budget

Cette séquence ne demande aucun moyen particulier, si ce n'est l'occupation de la salle d'informatique et ne coûte rien.

6. Difficulté et obstacles

Activités	Difficultés et obstacles
Motivation des élèves	Les élèves ne sont pas intéressés par le milieu médical
Site informatique	Le site informatique de l'hôpital du Valais est encore en phase de construction. Tous les métiers ne sont pas encore répertoriés d'où la nécessité de compléter l'information par le site de l'orientation.ch. et de lister les différentes professions
Fiche élève	Les élèves ont de la peine à remplir la fiche
Travail de groupe sur le même métier	Intérêt des élèves pour le même métier qui limite la phase exploratrice
Mise en commun	Les élèves n'ont pas fait l'activité en EDC ou en ont des notions insuffisantes La classe est composée d'un grand nombre d'élèves et le retour sur les fiches élèves sera trop long et trop fastidieux (éventuellement faire une mise en commun orale avec une brève description des métiers et les élèves s'interrogent sur leur intérêt)
Démarche réflexive	Les élèves n'ont pas encore une bonne connaissance de soi, de ses intérêts et de ses aptitudes
Demande de stage	L'hôpital miniature affiche complet, le service des ressources humaines répondent négativement
Prise de contact avec un intervenant	Il peut être difficile de trouver une personne disponible et de trouver une date

Intervention du professionnel	L'intervenant n'est pas adapté aux élèves du CO. Les élèves ne sont pas motivés et leurs questions non pertinentes.
-------------------------------	---

7. Conclusion

Ce travail nous a permis d'élaborer différemment nos cours d'EDC. En effet, nous avons pu, d'une part intégrer des notions théoriques, d'autre part relier le monde scolaire et le monde du travail. Cela nous semble important car nos élèves vont être rapidement amenés à faire des choix importants pour leur futur professionnel. Du point de vue didactique, nous avons aussi trouvé de nouvelles pistes pour aborder le classeur d'EDC.

La présence d'intervenant externe a permis de relier le contenu d'un cours et les différents concepts du cours démarches orientantes, comme l'infusion, la collaboration et la mobilisation. De plus, cette séance lie les savoirs scolaires et le monde professionnel. Elle pourrait donner du sens à certains élèves du caractère obligatoire de l'école, car il est important d'avoir acquis un certain nombre de compétences pour pouvoir exercer une profession.

En conclusion, ce travail nous a fait prendre conscience de l'importance de tous les enseignants dans l'orientation de nos élèves. En effet, ce n'est pas seulement au cours d'EDC que les différents métiers peuvent être travaillés mais aussi dans toutes les autres disciplines en infusant des indices de professions possibles.

8. Bibliographie

Beudet, J. et AL. (2001). Travailler ensemble pour éduquer au travail *dans Pour un approche orientante de l'école québécoise : concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Canada : Edition Septembre, 49-52.

Comtois, M. (2007). *Le portfolio orientant*. Montréal – Québec : Education Chenelière.

Demeuse, M., Franquet, A. & Artus, F. (2010). *L'approche orientante dans l'enseignement secondaire*. Recherche commanditée par la Province de Hainaut. Hainaut : Institut de l'Administration Scolaire.

Schmid, R. (2011). *Portfolio du choix professionnel*. Bülach: Edition S&B Institut für Berufs- und Lebensgestaltung.

Rondier, M. (2004). « A. Bandura. Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle », *L'orientation scolaire et professionnelle*. Paris : De Boeck. 33/3, 475-476.

9. Annexes

Annexe n°1 : Groupe de métiers et site informatique	16
Annexe n°2 : Fiche élève	17
Annexe n°3 : Tableau – classification des métiers.....	18
Annexe n°4 : Hôpital miniature.....	19
Annexe n°5 : L’aumônerie.....	20

Groupe de métiers et site informatique

N.B Cette liste est à adapter au groupe classe (nombre d'élèves, contexte...).

Groupe 1

Site : [Hôpital du Valais - Spital Wallis - Accueil](#)

Rubrique : emploi, professions-fiches métiers

Ergothérapeute, physiothérapeute, diététicienne, Assistant en soin, technicien en radiologie, en biomédicale, en salle d'opération, médecin.

Groupe 2

Site : [Hôpital du Valais - Spital Wallis - Accueil](#)

Rubrique : patient et visiteurs, témoignage

Site : [orientation.ch](#)

Agent de sécurité, psychologue, responsable technique de l'institut central, employé du service technique, employée de maison, infirmière.

Groupe 3

Site : [Hôpital du Valais - Spital Wallis - Accueil](#)

Rubrique : site, institut central

Site : [orientation.ch](#)

Biologiste, pharmacien, informaticien, médiamaticien, logisticien, coursier, secrétaire médicale.

Groupe 4

Site : [orientation.ch](#)

Cuisinier, pasteur, prêtre, juriste, employée de commerce, Architecte, horticulteur, employé en intendance.

Fiche élève

Profession :

Description du métier (type d'activités, horaire, lieux de travail, si travail en équipe : avec qui,...) :

.....
.....
.....
.....

Description de la formation (durée, conditions d'admission,...) :
(Noter toutes les formations si plusieurs formations sont possibles)

CFC

Ecole spécialisée

HES

Université/EPF

.....
.....
.....

Compétences requises :

.....
.....
.....
.....

Tableau - classification des métiers

Métier étudié :

Mettre une croix dans toutes les cases qui correspondent au métier étudié

Métier d'extérieur	Métier d'intérieur
Contact avec des personnes	Contact avec des objets
Implique la communication	Travail plutôt seul
Domaine technique	Domaine artistique
Nécessite une santé de fer	Ne nécessite pas une santé de fer
Etudes	Apprentissage
Chiffres	Langues
Mouvement	Peu de mouvement
Plutôt manuel	Plutôt intellectuel

Un hôpital miniature pour remplacer les stages

Afin d'offrir la possibilité aux élèves des cycles d'orientation du Valais romand de faire plus ample connaissance avec les professions de la santé, l'Hôpital du Valais organise, comme chaque année, « l'Hôpital miniature » dans son établissement de Sion, le 10-11-12 mars 2015.

Durant chacun des trois jours, une trentaine d'élèves pourront assister à des présentations, côtoyer des professionnels de la santé (infirmiers, physiothérapeutes, sage-femme, TRM, etc.) et participer à des ateliers dédiés aux divers métiers de la santé au sein de l'hôpital.

L'aumônerie

Maladies et accidents peuvent mener à l'hôpital. L'équipe des médecins et des soignants vont prendre en charge la situation, équipe bientôt complétée par de très nombreux collaborateurs issus des diverses professions de santé. Les pièces du puzzle rassemblées, ordonnées vont conduire au diagnostic et, petit à petit, le « comment » du dérèglement se dévoile, une thérapie pourra être initiée

Mais derrière ce dérèglement, il y a le malade, homme ou femme, adulte ou enfant, avec son histoire personnelle, avec sa vie intime, dans un contexte socio-économique et culturel unique : des dimensions que le « comment » de la maladie ou de l'accident n'arrive pas à appréhender. Dans cette optique, et pour compléter son action, l'équipe des médecins et des soignants (eux aussi concernés par cette trame humaine) va être diversifiée par l'apport d'autres coéquipiers : l'assistant social intervient pour débrouiller la trame toujours plus compliquée du socio-économique.

L'aumônier quant à lui, contribue par sa présence et son écoute à l'accompagnement du malade et de sa famille. Il accueille le « pourquoi » que les circonstances de la vie posent à chacun et chemine avec le patient dans la quête du pour ... quoi ? En vue de quoi ? Quête nécessaire pour digérer et intégrer l'événement.

L'aumônier est aussi à la disposition du personnel soignant et tous ceux qui le sollicitent. Chacun peut trouver en lui un ami, un accompagnant et ceux qui le désirent un prêtre ou un pasteur. Il offre une attention et une disponibilité particulières à toute personne confrontée à la souffrance. Il va à la rencontre de l'autre, se met à son écoute, répond à ses besoins humains et spirituels. Il aide la personne hospitalisée à résoudre des conflits de vie (pardon, deuil, deuil partiel ou définitif, réconciliation, espérance, ...). Il chemine avec cette dernière dans ce qu'elle vit.

Il apporte son aide dans le respect des personnes et des convictions. Il va à la rencontre, à l'écoute et accompagne le malade. Il est aussi toujours prêt à répondre à l'appel de la famille du malade. Il se fait un devoir, quand un patient le souhaite, de demander un ministre d'une autre confession ou d'une autre religion. Il organise et assure des contacts individuels par des visites, assure la vie culturelle (célébrations dominicales, prières...), l'accompagnement spirituelle, participe à des commissions interdisciplinaire, etc.

L'aumônier peut être un prêtre, un pasteur, un associé laïc, un bénévole. Quel que soit son sexe ou son statut, il doit suivre une formation spécifique à ce métier pour en acquérir les compétences. L'aumônier est un membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire et collabore par sa présence et ses interventions au travail de l'équipe soignante ; il contribue au mieux-être de la personne hospitalisée et de son entourage.

Notre objectif est de faire découvrir aux élèves ce qu'est le métier d'aumônier et la formation nécessaire pour intégrer ce travail. Nous avons ainsi prévu d'inviter une personne active en aumônerie d'hôpital pour expliquer son métier et répondre aux questions que se posent nos élèves.